

Image not found or type unknown



Quels sont les risques en restant preneuse d'un bail dans un appa

Par **capoianu iulia**, le **15/07/2008** à **11:37**

Depuis le 1er avril 2005 j'ai pris en location un appartement, en l'occupant avec mon fils (le bail étant à mon nom). Dans peu de temps je veux me marier et je me domicilierai à l'adresse de mon époux. Mon fils restera dans l'appartement que je quitterai dans peu de temps, il travaillera à mi-temps et on a peur que en avertissant la propriétaire...pas une femme facile...celle-ci n'acceptera pas que mon fils reprenne le bail à son nom....Ma question est si je n'avertis pas la propriétaire et malgré mon changement d'adresse je resterai la preneuse de bail, je risque des problèmes ou pas??? D'avance un grand merci pour votre AIDE.